

5 JOURS DU MERCREDI AU MARDI SUIVANT (à l'exception du weekend)

Aucun changement n'est accepté dans les roulements !

S'AGISSANT DE TP EN CONTACT AVEC LES CLIENTS LE PASS SANITAIRE EST OBLIGATOIRE (soit par la vaccination, soit par la présentation d'un test PCR de moins de 72h –payant depuis le 15 octobre)

1 - Tenue

Filles	⇒ Veste de la tenue professionnelle ⇒ Chemisier classique blanc <u>avec col</u> ⇒ Jupe noire aux genoux, non moulante ou pantalon droit noir de la tenue professionnelle (pas de slim, pas de jean, chevilles recouvertes) ⇒ Collants de couleur « chair » (collants noirs interdits), pas de socquette ⇒ Cheveux attachés et coiffés avec soin, de couleur naturelle ⇒ Chaussures noires classiques cirées (bottes, bottines interdits), talon maximum 3 à 4 cm ⇒ Bijoux tolérés : 1 paire de boucle d'oreille, bague discrète, montre ⇒ Maquillage discret
--------	---

Garçons	⇒ Veste et cravate de la tenue professionnelle ⇒ Chemise blanche ⇒ Pantalon droit noir de la tenue professionnelle (pas de slim, pas de jean, chevilles recouvertes) ⇒ Cheveux de couleur naturelle, courts, sans coupe fantaisiste, coiffés ⇒ Chaussures noires classiques cirées ⇒ Pas de bijoux (gourmets, chevalière, boucle d'oreille..), seulement une montre ⇒ Rasage du jour irréprochable
---------	--

Remarque : conformément au règlement intérieur, piercing interdit

En cas de pantalon ou jupe non conforme, prêt d'un pantalon ou jupe, taille unique élastiquée

2 – Matériel

Trousse complète + calculatrice + agrafeuse => **ATTENTION du fait du protocole sanitaire chacun utilise seulement son matériel**

3 – Organisation de la semaine et horaires

Etudiant commençant sa semaine en service du matin :

Du mercredi au jeudi inclus	de 6h45 à 15h
Le vendredi	de 6h45 à 14h45
Lundi au mardi inclus	de 15h à 22h

Etudiant commençant sa semaine en service du soir :

Du mercredi au jeudi inclus	de 15h à 22h
Vendredi	de 6h45 à 14h45
Lundi	de 8h30 à 15h
Mardi	de 6h45 à 15h

Ces horaires incluent 1h pour le repas selon un roulement organisé par le professeur à la réception

Remarque : rappel du règlement intérieur « Les passages à l'hôtel d'application font partie intégrante des T.P. La présence des étudiants concernés est donc obligatoire. Ces derniers sont dispensés des cours durant leur semaine de roulement à la réception.... »

4 – Absences

En cas de force majeure il faut prévenir le lycée (n° tél 05 56 84 47 50, demander à parler à la Vie Scolaire) **ET** le professeur à la réception (n° tél 05 56 84 48 60).

5 – Evaluation

Chaque étudiant fait l'objet d'une évaluation / jour par le professeur en réception La moyenne obtenue sera ensuite reportée sur le bulletin du semestre pendant lequel la semaine en réception a eu lieu.